



# Assemblée générale

Distr. générale  
22 septembre 2010  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-cinquième session

Point 116 de l'ordre du jour

### Suivi de la commémoration du bicentenaire

de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves

## Programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 64/15, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui rendre compte des dispositions prises pour poursuivre l'exécution du programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage ainsi que des mesures prises pour mieux faire connaître au public les activités commémoratives et l'initiative relative au mémorial permanent.

Au cours de l'année, le Département de l'information a renforcé son action pour continuer à exécuter efficacement le programme multiforme d'action éducative qu'il avait lancé en 2008 pour faire mieux connaître et apprécier l'histoire et les répercussions des 400 ans de traite des esclaves. Il a donc continué à sensibiliser le public aux problèmes associés, en menant des campagnes d'information et en encourageant et facilitant les initiatives de partage du savoir, notamment les études et débats d'experts sur la question.

Le Département a collaboré avec les États membres de la Communauté des Caraïbes et de l'Union africaine pour organiser la célébration, le 25 mars, de la troisième Journée de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Le thème de la Journée, « La culture, expression de notre liberté », a mis en lumière l'importance de l'héritage culturel dans la lutte des peuples asservis pour leur survie et leur liberté. Au Siège, les activités commémoratives, qui ont duré toute une semaine, comprenaient une soirée culturelle célébrant la musique et la cuisine afro-caribéenne, la projection d'un film documentaire, une table ronde, une visioconférence internationale entre étudiants ainsi qu'une séance commémorative de l'Assemblée générale.



Grâce à son réseau de centres d'information et à ses autres ressources, le Département de l'information a assuré une diffusion internationale au message de la commémoration et organisé des activités de sensibilisation afin de souligner la nécessité de continuer à éduquer les générations futures sur la traite des esclaves.

## I. Introduction

1. Par sa résolution 62/122, l'Assemblée générale a déclaré le 25 mars Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.
2. Dans la même résolution, elle a prié le Secrétaire général, agissant en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et s'appuyant sur les travaux engagés par cette dernière, en particulier sur son projet de la Route de l'esclave, de mettre en place un programme d'action éducative pour bien faire connaître aux générations futures les causes, les conséquences et les enseignements de la traite transatlantique des esclaves, ainsi que les dangers du racisme et des préjugés.
3. Dans la résolution de suivi 64/15, l'Assemblée générale a en outre prié le Secrétaire général de lui rendre compte des dispositions prises pour poursuivre l'exécution du programme d'action éducative et des efforts visant à faire mieux connaître au public les activités commémoratives et l'initiative relative au mémorial permanent.
4. Le présent rapport fait suite à ces demandes.

## II. Historique

5. Au cours de ses 400 années d'existence, la traite transatlantique des esclaves, l'une des circonstances les plus tragiques de l'histoire de l'humanité a déraciné, selon les estimations de l'UNESCO 25 à 35 millions d'Africains. Elle a causé la mort de millions d'individus, marqué physiquement et moralement les survivants et laissé un lourd héritage social, politique, économique et culturel qui continue d'être ressenti aujourd'hui par de nombreuses sociétés en Afrique, aux Caraïbes, en Amérique du Nord et du Sud et en Europe.
6. En raison peut-être de la nature de la traite des esclaves et des méthodes utilisées, les efforts déployés par la communauté internationale pour étudier, comprendre et interpréter les questions ayant trait à ses causes et à ses conséquences ont été irréguliers, laissant des lacunes dans le corps de connaissance sur une question qui est pourtant abordée dans les principaux instruments du droit international. Tant la nécessité de considérer cette question globalement et de mieux en comprendre tous les aspects, que les enseignements qui s'en dégagent revêtent une importante croissance, face aux formes contemporaines d'esclavage et de traite des êtres humains.
7. L'un des aspects les plus mal compris de la traite des esclaves concerne les méthodes et stratégies adoptées par les peuples réduits à l'esclavage dans leurs multiples tentatives de résistance. Les documents historiques, y compris les archives, montrent que l'un des facteurs qui ont le plus facilité leurs efforts était la similarité de leurs cultures, ce qui leur permettait de se comprendre facilement, à l'insu de leurs maîtres.
8. La célébration de 2010, sur le thème « La culture, expression de notre liberté », est un hommage à la persistance de cet élément culturel dans la lutte des peuples asservis pour leur survie.

### III. Un patrimoine culturel

9. Le thème de la commémoration de 2010 souligne la persistance et la pertinence du patrimoine culturel transmis de génération en génération, qui permet aux millions de descendants d'esclaves d'affirmer leur identité. Bien souvent, l'assimilation simultanée d'autres cultures dans la diaspora a abouti au développement de différentes cultures, que nous reconnaissons aujourd'hui comme le patrimoine culturel de la traite des esclaves, que nous devons à la détermination des peuples réduits à l'esclavage à préserver l'essentiel de leur identité.

10. Dans ce contexte, la commémoration de 2010 était à la fois souvenir et célébration. En tant que souvenir, ce fut l'occasion solennelle d'une réflexion collective sur l'injustice de la traite des esclaves et le moment d'honorer les victimes et de s'assurer que les enseignements nécessaires ne soient pas oubliés. En tant que célébration, elle a permis d'apprécier la force spirituelle et la détermination des peuples réduits à l'esclavage et de leurs descendants, qui ont réussi à préserver leur identité culturelle dans leur lutte pour survivre au système brutal d'esclavage. Ce faisant, ils ont créé de nouvelles cultures et des héritages positifs.

11. La commémoration de 2010 tout entière a été dédiée à Haïti, en hommage à sa place dans la lutte contre l'esclavage et en reconnaissance spéciale du tremblement de terre qui a ravagé le pays en janvier 2010. Il s'agissait de rendre hommage à l'inspiration que le mouvement antiesclavagiste a tiré du succès de la rébellion d'Haïti (1791-1804) contre le système de la traite des esclaves (la révolution de Saint-Domingue) qui a abouti à la libération d'Haïti tel qu'il existe aujourd'hui, premier pays indépendant en Amérique latine et dans les Caraïbes et également d'aider à mettre en lumière la nécessité de rallier la communauté internationale pour contribuer à la reconstruction d'Haïti après le tremblement de terre.

### IV. Activités

#### **Musique et cuisine afro-caribéennes : la culture, expression de la liberté**

12. La semaine d'activités organisées sur ce thème à l'occasion de la commémoration de 2010, a démarré le 22 mars avec une soirée culturelle célébrant la cuisine, la musique et les costumes afro-caribéens, qui sont les aspects à la fois les plus visibles et les plus dynamiques de la culture, tant en Afrique que dans la diaspora. Les invités ont pu se régaler avec de somptueux plats préparés par le Cameroun et les membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). On retrouvait dans ces plats des éléments communs de la cuisine traditionnelle et des dîners d'apparat servis dans les pays africains et caribéens.

13. L'accompagnement musical de la soirée culturelle était offert par un musicien africain qui jouait dehors, un instrument à cordes populaire dans de nombreux pays d'Afrique occidentale; la United Nations Jazz Society qui a exécuté un répertoire exprimant l'influence africaine et caribéenne sur l'improvisation qui est au cœur du jazz; et le Golden Harp Steel Orchestra, dont le style steel pan, haut en couleur, est un exemple éloquent de la résilience culturelle des anciens esclaves à la Trinité-et-Tobago qui, dans les années 1880, avaient recours à la musique utilisant des boîtes de conserve et autres articles quand leurs gardes leur avaient interdit le tambour. Comme l'a souligné, à la soirée culturelle, le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information, la culture était effectivement l'un des moyens les

plus puissants et les plus émouvants pour les esclaves et leurs descendants de surmonter les cruelles séquelles de l'esclavage.

### **Projection du documentaire**

14. La commémoration, un film documentaire a également été marquée par la projection, le 23 mars, du film *La route de l'esclave : résistance, abolition et progrès créateur*, qui présente les discussions et les prestations consacrées à ce thème au cours d'un séminaire sur la question tenu par l'Institut des affaires afro-américaines de l'Université de New York en 2008, à l'occasion du deux centième anniversaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves. Ce documentaire, long de 100 minutes, visait à combler les lacunes persistantes sur certains aspects de la traite transatlantique des esclaves, notamment la véritable ampleur géographique de ses conséquences, les pertes de vies humaines pour l'Afrique, le nombre de victimes de la sinistre traversée du milieu, certaines conséquences des déportations et le rôle de la traite des esclaves dans le développement économique et industriel des pays participants.

15. La projection, à laquelle ont assisté les représentants d'États Membres, d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres organisations de la société civile a permis aux spectateurs d'assister à un débat entre plus de 90 spécialistes sur la question. Le public comptait des membres du personnel et des invités de l'Institut des affaires afro-américaines, où le film a été fait, ainsi que M<sup>me</sup> Jayne Cortes, metteur en scène du documentaire, dont les observations, au cours de la projection, ont sensibilisé le public à la nécessité de mieux connaître plusieurs aspects de la traite des esclaves.

### **Exposition en trois parties**

16. Le 24 mars, une exposition intitulée « Quatre cents ans de lutte pour la liberté et la culture » a été ouverte au Siège de l'ONU pour marquer l'événement. Cette exposition, ouverte jusqu'à la fin avril, comportait trois parties : la première, intitulée « *Amistad* : une histoire authentique de la liberté », décrivait diverses étapes de la révolte des esclaves qui a eu lieu en 1839 à bord du navire négrier *Amistad*. La deuxième, « Résistance africaine », était un diaporama d'images numériques mettant en lumière les efforts des Africains pour lutter contre la traite transatlantique des esclaves, et la troisième, « L'inspiration haïtienne », montrait, en hommage à Haïti, des images et tableaux célébrant la révolution de Haïti et d'autres formes de résistance à l'esclavage.

### **Table ronde**

17. Le 25 mars, Journée officielle de la commémoration, a été marqué par diverses activités, dont une table ronde des ONG sur le thème : « L'influence de l'expression culturelle comme moyen de résister à la traite transatlantique des esclaves ». Quelque 140 participants ont entendu deux invités, spécialistes de la question, Sekkou Konneh, professeur de sociologie et d'anthropologie à l'Université du Libéria et Marcia Burrowes, coordonnatrice et conférencière sur les études culturelles à l'Université des Indes occidentales, au campus de Cave Hill (Barbade). Tous deux ont convenu que la langue, la religion, les chants et d'autres formes de tradition orale ainsi que la musique et la danse avaient été essentiels dans leur préservation des cultures des peuples asservis.

18. Les deux conférenciers invités ont proposé des exemples intéressants de la manière dont les peuples asservis adaptaient leurs cultures en y introduisant des éléments des traditions de leurs maîtres, mêlant leurs langues maternelles avec les langues européennes pour « créoliser » les deux cultures. De la même manière, les peuples asservis, contraints à adopter des religions européennes, ont combiné leur nouvelle foi avec des éléments de leurs croyances ancestrales, créant ainsi des religions syncrétiques. Les conférenciers ont fait remarquer que ces diverses expressions culturelles permettaient aux peuples asservis de partager un sentiment de communauté par delà les frontières continentales et de revivre et recréer leurs traditions.

#### **Exposé spécial sur le mémorial permanent à l'intention des médias**

19. La Journée de la commémoration a également été marquée par une manifestation visant à informer des journalistes des progrès concernant l'édification du mémorial permanent, à l'initiative de la CARICOM et avec l'appui d'autres États Membres. Conformément à la résolution 62/122 de l'Assemblée générale, ce mémorial sera érigé dans l'enceinte de l'Organisation des Nations Unies afin de témoigner de la tragédie et de faire prendre conscience des séquelles de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. La Jamaïque, qui impulse les efforts en faveur de ce mémorial, a informé les médias de la création d'un comité composé des États intéressés (Comité du mémorial permanent) chargé de superviser le projet, les États membres de la CARICOM et de l'Union africaine étant appelés à jouer un rôle clef. Le Département a organisé le même jour un entretien à la radio de l'ONU, qui a donné aux représentants de la CARICOM et de l'Union africaine l'occasion de promouvoir le projet à une heure de grande écoute.

#### **Séance commémorative spéciale de l'Assemblée générale**

20. L'activité la plus marquante de la Journée officielle de la commémoration a été une séance commémorative solennelle de l'Assemblée générale. Le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information a donné lecture d'un message du Secrétaire général dans lequel il a déclaré que l'esclavage était une pratique odieuse et plaidé pour la création d'un climat où une telle cruauté était inconcevable, en honorant les victimes, en rappelant les injustices passées et en veillant à ce que de telles violations des droits de l'homme ne se reproduisent plus jamais. Ce message a été repris par l'orateur principal, Tony Bogue, professeur d'études africaines à l'Université Brown, par Christopher Hacker (Barbade) parlant au nom du Président de l'Assemblée générale et par les représentants des groupes régionaux et d'autres États Membres.

21. La séance de l'Assemblée générale a également été l'occasion de prestations artistiques, rendues possible par le Département de l'information et conçues pour illustrer la solennité de l'occasion. Il s'agissait notamment d'une interprétation artistique de l'odieuse pratique du lynchage, que de nombreux anciens esclaves et leurs premiers descendants ont dû subir dans certaines régions des États-Unis; une lecture d'extraits de l'autobiographie de l'ancien esclave Oludah Equiano, également appelé Gustavus Vassa the African, qui a connu l'esclavage et les horreurs de la traversée du milieu à l'âge de 11 ans; et d'une prestation *a cappella* très prenante de Kaïssa, célèbre chanteuse camerounaise qui a mis en lumière le thème de l'année dans une chanson introspective prônant des changements positifs dans certaines pratiques traditionnelles et culturelles concernant les femmes dans

certaines sociétés africaines de manière à garantir une expression encore plus large de la liberté collective.

#### **Visioconférence internationale entre étudiants**

22. La semaine d'activités commémoratives s'est terminée le 26 mars par une visioconférence entre élèves de collège et de lycée sur le thème de la conférence « La culture, expression de notre liberté ». Y étaient associés élèves et professeurs d'établissements scolaires de quatre continents participant au Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (ASPnet). Quelque 500 d'entre eux se trouvaient au Siège de l'ONU et étaient reliés par visioconférence à leurs homologues dans sept pays (Cuba, Gambie, Ghana, Jamaïque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suriname et Trinité-et-Tobago).

23. Le Département de l'information a préparé un guide d'étude détaillé, pour que les élèves viennent dûment préparés à cette manifestation animée et interactive avec chants, danses, poèmes et lectures de texte et autres prestations. Après chaque prestation, ils ont pu poser des questions et chercher à acquérir de nouvelles perspectives sur la traite des esclaves. Deux grands écrans vidéo permettaient aux participants de New York de voir en gros plan leurs homologues dans les autres pays participants et toute la manifestation a été diffusée sur l'Internet ([www.cyberschoolbus.com](http://www.cyberschoolbus.com)) ce qui a permis aux établissements qui n'étaient pas reliés par visioconférence de suivre et de poser des questions en temps réel. L'animatrice de la visioconférence était l'anthropologue culturelle Directrice exécutive d'Afrodiaspora Inc., Sheila Walker.

## **V. Partenariats avec des États Membres et d'autres parties prenantes**

24. Le Département de l'information a organisé les activités commémoratives en coopération avec un Comité directeur composé de représentants d'États membres de la CARICOM, de l'Union africaine et du Bureau des Nations Unies pour les partenariats, et présidé par le Secrétaire général adjoint à la Communication et à l'information. Les consultations au sein du Comité ont facilité la planification et l'exécution des activités et assuré la participation effective des États Membres, notamment à la séance commémorative spéciale de l'Assemblée générale.

25. Pour la commémoration de 2010, le Département a également créé des partenariats avec l'Institut des affaires afro-américaines de l'Université de New York, qui a produit et présenté un documentaire intitulé *Route de l'esclave : résistance, abolition et progrès créateur*. Ont collaboré à l'exposition intitulée « 400 ans de lutte pour la liberté et la culture » notamment le Musée maritime du bureau de douane/Société maritime de New London, dans le Connecticut, le Centre Schomburg pour la recherche sur la culture noire et le Centre culturel caribéen Institut de la diaspora africaine tous deux établis à New York.

26. Les principaux partenaires de la réunion d'information des ONG sur l'importance de l'expression culturelle dans la lutte contre la traite transatlantique des esclaves étaient les universités du Libéria et des Indes occidentales, qui ont fourni des conférenciers. L'UNESCO a aidé à obtenir la participation de nombreuses

écoles affiliées à l'ASPnet à la visioconférence qui a marqué la fin des activités commémoratives.

27. La commémoration a également été pour le Département de l'information la possibilité de renforcer la collaboration avec *Amistad America Inc.*, organisation non gouvernementale internationale et entreprise pédagogique ayant pour mission d'enseigner aux étudiants du monde entier l'histoire de la traite transatlantique des esclaves et ses séquelles. *Amistad America*, qui participait à la commémoration pour la troisième fois, a appelé l'attention internationale sur cette commémoration avec une traversée sans précédent de son navire à Cuba, retraçant l'itinéraire de sa première goélette jusqu'au port de La Havane. L'arrivée à Cuba de la goélette de la liberté *Amistad*, arborant le drapeau de l'ONU aux côtés de ceux des États-Unis et de Cuba, a contribué à promouvoir des activités commémoratives, notamment avec la diffusion internationale multisupport de la visioconférence entre les étudiants. Les étudiants cubains avaient participé à la visioconférence à bord de la goélette de la liberté à la Havane.

## VI. Information et ressources

28. Dans le cadre de son programme d'animations, le Département de l'information a lancé une vaste stratégie de la communication pour faire connaître les activités commémoratives et promouvoir la connaissance des questions se rapportant à la traite des esclaves, notamment en publiant des communiqués de presse et des notes d'information à l'intention des médias, en informant les représentants des ONG et en publiant sur iSeek, l'intranet de l'ONU, des anecdotes sur la question, afin de tenir le personnel de l'ONU informé des activités du programme. Le Département a ouvert les activités commémoratives au public en facilitant la diffusion sur le Web de la table ronde des ONG et aussi d'informations à l'intention des médias concernant le mémorial permanent, la visioconférence des étudiants et la séance commémorative de l'Assemblée générale.

29. Pour assurer la plus large diffusion de la séance commémorative spéciale de l'Assemblée générale, le Département a tiré parti des nouvelles technologies de diffusion de l'information en affichant sur YouTube un enregistrement vidéo des prestations artistiques pendant la séance. Pour faire connaître et promouvoir les activités commémoratives, on a également fait appel aux informations et commentaires du Centre d'information des Nations Unies grâce à des programmes de la radio des Nations Unies, dans les six langues officielles ainsi qu'en swahili et en portugais. De plus, le Département a fait connaître les programmes commémoratifs dans le *Journal des Nations Unies*.

30. Parmi les autres éléments clefs des activités de communication et sensibilisation du Département, on peut citer la création de cartes postales et d'épinglettes donnant une interprétation visuelle du thème. Dans le contexte de sa collaboration suivie avec le Département, le Musée maritime du bureau de douane/New London Maritime Society aux États-Unis inclura des affiches et des cartes postales dans une exposition sur la traite des esclaves qu'il compte présenter avant la fin de 2010.

31. Pour promouvoir encore l'information sur les activités commémoratives, le département a créé un site Web spécial (<http://www.un.org/en/events/slaveryremembranceday>) consacré à la commémoration de 2010, contenant des

informations pertinentes dans les six langues officielles de l'ONU. Ce site comporte des liens avec des documents de référence, le programme des activités, des informations de base concernant en particulier la résistance culturelle à la traite des esclaves, des messages du Secrétaire général et du Président de l'Assemblée générale, les sites des commémorations passées et d'autres documents éducatifs sur la traite des esclaves.

## **VII. Sensibilisation par le biais des centres d'information des Nations Unies et intervention d'organisations de la société civile dans les États Membres**

32. Un élément important du travail de sensibilisation mené par le Département de l'information a été exécuté par le réseau des centres, services et bureaux d'information des Nations Unies dans le monde entier, dont beaucoup ont appuyé ou organisé des activités commémoratives, parfois en collaboration avec des entités du gouvernement hôte. Les activités entreprises principalement le 25 mars, Journée officielle de la commémoration, étaient notamment les suivantes :

- Traduction, par beaucoup de centres, du message du Secrétaire général dans les langues locales et distribution immédiate aux médias locaux, aux ONG et aux sites Web des entités pertinentes de la société civile;
- Distribution par le centre d'information des Nations Unies à Bogota d'un communiqué de presse, repris par les médias nationaux, donnant des informations se rapportant au thème de la commémoration, « La culture expression de notre liberté »;
- Entretien, à la radio Channel Africa, qui est reçue sur tout le continent, avec le Directeur du centre d'information des Nations Unies à Pretoria sur les effets de la traite des esclaves, qu'il importe de ne pas oublier;
- Organisation par le centre d'information des Nations Unies de Rabat d'activités éducatives à l'intention des élèves du secondaire pour marquer la commémoration;
- Projection de films avec débats sur la commémoration, organisée par le Bureau des Nations Unies à Almaty (Kazakhstan) en collaboration avec les universités, les ONG et les médias du pays;
- Manifestations commémoratives organisées par le centre d'information des Nations Unies à La Paz, en collaboration avec la communauté afro-bolivienne locale;
- Projection et diffusion en Amérique latine et dans les Caraïbes d'un documentaire de l'UNESCO, long de 52 minutes, sous-titré en espagnol, sur la route de l'esclave par le centre d'information des Nations Unies à Mexico;
- Mesures prises par le centre d'information des Nations Unies à Accra pour faire participer des étudiants ghanéens à la visioconférence commémorative entre élèves du secondaire.

## VIII. Activités futures

33. Le Département de l'information renforcera encore sa collaboration avec les États Membres et d'autres parties prenantes, notamment avec la CARICOM et l'Union africaine, et dans le contexte du Comité directeur créé par le Département en 2010 pour faciliter la commémoration, dans la planification et l'organisation d'activités commémoratives futures.

34. Pour ce qui est des initiatives concernant le mémorial permanent, dont la planification sera supervisée principalement par la CARICOM, en étroite collaboration avec l'Union africaine et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats, le Département de l'information continuera à contribuer à la promotion du projet en renforçant les activités de sensibilisation qui en soulignent l'importance. Le département fournira en particulier des services consultatifs pour un site Web concernant le mémorial permanent.

35. Le Département étendra son action éducative ciblée en continuant à promouvoir la recherche, les études et les débats dans les écoles et collèges et parmi les autres entités qui étudient la traite des esclaves afin de mieux éduquer le public sur les causes, les conséquences, les leçons et les séquelles de la traite des esclaves et faire connaître les dangers connexes du racisme et des préjugés. Il continuera également d'explorer des moyens d'approfondir la collaboration avec l'UNESCO, notamment en poursuivant ses efforts de promotion et diffusion de matériaux éducatifs concernant le projet de l'UNESCO relatif à la route de l'esclave.

36. Le Département recherchera également les moyens de continuer à renforcer le partenariat avec *Amistad America Inc.*, notamment dans le contexte de la prochaine traversée internationale vers les sites de la route de l'esclave de l'UNESCO, qui doit commencer en 2010 pour s'achever à la commémoration de 2011. La collaboration concernant cette traversée, avec escales dans des ports des pays de l'Afrique et des Caraïbes qui ont connu la traite des esclaves, offrira un nouveau moyen efficace d'action éducative outre qu'elle sensibilisera l'opinion mondiale et fera mieux connaître l'histoire et les conséquences de la traite des esclaves.

37. Enfin, le Département déploiera des efforts concertés pour renforcer les partenariats établis en 2010 et lors des commémorations précédentes avec les institutions universitaires et d'autres organisations de la société civile qui s'emploient à faire mieux connaître la traite des esclaves. Il explorera les possibilités de les inviter à coorganiser, faire connaître ou parrainer des activités commémoratives dans leurs locaux, ce qui serait un moyen novateur de stimuler l'intérêt du grand public pour les commémorations futures et de multiplier les possibilités de toucher un plus large public avec le programme d'action éducative sur la traite des esclaves.